R000124477

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

Services de réseau privé PBX et la mise hors services des PBX soutien pour Services partagés Canada (SPC)

1. Préavis d'adjudication de contrats (PAC):

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs avisant qu'un ministère ou un organisme envisage d'attribuer un contrat de biens, services ou de construction à un fournisseur pré-identifié permettant ainsi à d'autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en soumettant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent d'approvisionnement peut alors procéder à l'attribution du contrat.

2. Déclaration de la requête :

Services partagés Canada (SSC) requiert les Services et soutien de réseau privé PBX qui doivent avoir une couverture nationale et rester fonctionnels et interopérables avec le Réseau canadien commuté (CSN) existant du Ministère de la Défense nationale Canadienne (MDN) et le Réseau commuté de défense (DSN) du DdD américain, actuellement fournis et accessibles par le biais du contrat TELUS Global Defense Network Services (GDNS). Le contrat de service et de soutien sera utilisé par SPC pour le soutien continu de l'infrastructure du réseau PBX des services vocaux commutés (SVS) du MDN pendant la transition vers des services plus modernisés tels que la voix sur IP.

Le Préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de faire part de l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à TELUS.

Toutefois, avant d'attribuer un contrat, le gouvernement accorde aux autres fournisseurs la possibilité de faire la preuve de leur capacité à répondre aux attentes énoncées dans ce préavis, en déposant une déclaration de leurs qualifications au cours de la période d'affichage de quinze jours calendaires.

Les services de réseau privé PBX et le soutien à fournir sont indiqués dans l'« Énoncé des travaux » ci-joint.

Les exigences suivantes sont jugées obligatoires :

- Prise en charge matérielle et logicielle du PBX DSN de Nortel/Avaya CS1000 version 5.0 ;
- Prise en charge matérielle et logicielle de Nortel/Avaya Call Pilot 5.0 ;
- Maintenir le plan de numérotation CSN existant et l'interopérabilité des services avec le noyau centralisé existant fourni par TELUS.
- Le personnel de l'entrepreneur doit détenir une autorisation SECRET (niveau 2) minimale ;
- Doit fournir un service PBX WAN (PWAN) à chaque site PBX pour les services de surveillance et d'administration PBX locaux et à distance ;
- Doit fournir une surveillance centralisée 24h/24 et 7i/7 de l'état du système PBX ;
- Doit fournir MTTRS IAW de l'Énoncé des travaux ;
- Doit fournir des services professionnels pour la migration des services PBX et la mise hors services des PBX.

3. Exception du règlement sur les marchés de l'État et procédures d'appel d'offres limitées :

Il est proposé qu'un contrat soit attribué à TELUS pour le service et le soutien de l'infrastructure du réseau PBX des services vocaux commutés (SVS) du MDN, à fournir à l'échelle nationale. Ce besoin s'adresse à TELUS conformément à l'exception de l'article 6 (d) du Règlement sur les marchés de l'État qui stipule qu'une seule personne ou entreprise est en mesure d'exécuter ce contrat.

4. Période du contrat proposé et livraison requis:

La période initiale du contrat débutera le 22 juin 2023 et aura une durée de 2 années fermes plus 1 an optionnelle.

5. Coût estimatif:

Le coût estimatif de ce contrat est de 15,000,000.00 \$ (taxes applicables et années optionnelles incluses).

6. Nom et coordonnées du fournisseur propose:

TELUS Communications Inc. 215 Slater St. Ottawa, ON K1P 5N5

7. Soumission des énoncés des capacités:

Les fournisseurs qui se jugent entièrement qualifiés et disponibles pour fournir les services/biens décrits dans le présent document peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courriel, à la personne de contact chargée des approvisionnements identifiée sous cette notice, au plus tard à la date et à l'heure de clôture du préavis. L'énoncé des capacités doit démontrer précisément en quoi le fournisseur remplit les exigences indiquées dans la demande.

8. Exigences essentielles minimales :

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il peut satisfaire aux exigences de l'énoncé des travaux (EDT), des documents d'appel d'offres associés et des exigences suivantes afin d'être en mesure d'effectuer les travaux :

- 8.1 Un minimum de 5 ans d'expérience dans la prestation de services PBX décrits dans l'énoncé des travaux (EDT) au cours des 6 dernières années ;
- 8.2 Doit être en mesure de prendre en charge et de maintenir le matériel et les logiciels Nortel/Avaya CS1000 Release 5.0 DSN PBX ;
- 8.3 Doit être en mesure de prendre en charge et de maintenir le matériel et les logiciels Nortel/Avaya Call Pilot 5.0 ;
- 8.4 Doit être en mesure de maintenir l'interopérabilité du plan de numérotation et des services du réseau commuté canadien (CSN) du MDN existant avec le noyau centralisé existant fourni par TELUS, via le GCNET Stream 2 WAN (également fourni par TELUS);

- - 8.5 Le personnel de l'entrepreneur doit détenir une autorisation SECRET (niveau 2) minimale pour fournir une assistance à distance et sur site :
 - 8.6 Doit fournir un service PBX WAN (PWAN) à chaque site PBX pour les services de surveillance et d'administration PBX locaux et distants :
 - 8.7 Doit fournir une surveillance centralisée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours sur 365 de l'état du système PBX sur tous les sites ;
 - 8.8 Doit respecter le seuil minimum de Temps Moyen de Restauration du Service (TMDRDS), tel que décrit dans l'EDT :
 - 8.9 Doit fournir des services professionnels pour la migration et la mise hors service des PBX, comme décrit dans l'EDT.

De plus, les fournisseurs intéressés doivent fournir une description détaillée démontrant comment ils satisferont à toutes les exigences de l'Énoncé des travaux.

Si un fournisseur potentiel soumet un énoncé de capacités pendant la période d'affichage qui répond aux exigences énoncées dans le présent PAC, le gouvernement procédera à un processus d'appel d'offres complet sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement ou par des moyens traditionnels afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet au plus tard à la date de clôture un énoncé de capacités répondant aux exigences énoncées dans le présent PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

9. Date de clôture et l'heure de l'acceptation des énoncés de capacités est la suivante:

7 octobre, 2022 à 14h heure normale de l'Est

10. Soumission d'énoncés de capacités : les fournisseurs peuvent demander ou soumettre un énoncé de capacités à :

Sarah Ahmed

Senior Procurement Officer/ Agent d'approvisionnement Procurement and Vendor Relations | Acquisitions et relations avec les fournisseurs Shared Services Canada | Services partagés Canada Government of Canada

Courrier électronique : Sarah.Ahmed@ssc-spc.gc.ca